



L'ADEEO vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018 !

Comme nous le faisons traditionnellement en chaque début d'année nous vous proposons ici quelques nouvelles des dossiers en cours.

Côté stationnement résidentiel, des informations officielles nous laissent espérer un projet plus en adéquation avec les besoins exprimés par les riverains. La mairie a promis aux riverains des réunions de concertation pour expliquer son projet.

Rue F. Ferrer, il est aussi question courant 2018 de faire des travaux liés à un passage de câble EDF. Nous restons en attente d'information de la part de la Mairie, sur ces deux sujets.

Côté urbanisme, le nouveau plan local d'urbanisme a été adopté en décembre 2017 et il est disponible sur le site web de la mairie. Beaucoup de nos remarques levant certaines ambiguïtés y ont été intégrées. Néanmoins, il faudra rester vigilant car à notre sens quelques phrases «mal» interprétées pourraient encore laisser la porte ouverte à quelques permis de construire contestables.

A propos de permis de construire contestés, comme nous vous l'avons déjà relaté, l'ADEEO a engagé une action en justice (pour un collectif rue de Bièvre dont un des membres riverain finance les frais d'avocat) contre deux projets de petit collectif qui à notre sens n'est pas conforme au PLU. Après un rejet du tribunal administratif nous avons porté l'affaire au conseil d'état. Aujourd'hui ce dernier nous a donné raison et a annulé le premier jugement. Il a donc imposé au tribunal administratif de Versailles de rejurer notre recours contre les 2 permis de construire. Dans le même attendu, il a condamné la mairie de Saint Cyr à nous verser une somme équivalent à une partie des frais d'avocat.

Pour l'association, ce jugement est d'ores et déjà très important car dans son argumentaire le conseil d'état affirme notre légitimité à prendre position sur ce type de sujet d'urbanisme.

Malheureusement pour les riverains, malgré la procédure en cours, la construction des immeubles a été lancée par l'entrepreneur. Aujourd'hui nous attendons le nouveau passage au tribunal et il est difficile de dire ce que sera le dénouement de l'affaire.

Autre objet de transformation du quartier mais plutôt dans le sens de l'amélioration celui-là, l'an dernier la mairie présentait son projet de restructuration du groupe scolaire Bizet-Wallon. Le chantier aurait dû démarrer à l'été 2017 mais suite à une nouvelle requête de l'architecte des bâtiments de France le projet a pris plus de 6 mois de retard... Ce printemps 2018 devrait voir « les premiers coups de pelle » pour la construction de la nouvelle école maternelle, les enfants continuant pendant ce temps à fréquenter l'ancienne maternelle. Ce chantier devrait s'étaler sur plusieurs années avec les travaux de l'école primaire Bizet.

En ce début 2018, nous projetons de nouvelles rencontres avec la mairie de Saint Cyr et Versailles Grand Parc pour faire le point des dossiers en cours. Nous espérons pouvoir vous en présenter un état d'avancement plus complet lors de notre assemblée générale 2018 à laquelle nous invitons nos adhérents et tous les habitants désirant s'informer sur leur quartier :

***Le jeudi 15 février 2018 à partir de 20h00
Salle du Stade Maurice Leluc***

Appel à candidature : Si des sujets vous intéressent et que vous pouvez vous investir une soirée par mois et quelques minutes par semaine dans l'échange d'information, n'hésitez pas à venir nous voir pour en discuter.

Vous pouvez également, avant l'assemblée générale, nous faire parvenir vos questions par tout moyen à votre convenance. Si vous étiez adhérent en 2017 et que vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette assemblée, n'oubliez pas de nous adresser votre pouvoir (ci-joint).

Si vous n'êtes pas encore adhérent, si vous voulez nous soutenir dans nos actions, vous êtes les bienvenus et pouvez encore adhérer à l'association.

Bonne Année 2018 à tous.

*Bien Cordialement,
Le bureau de l'ADEEO*

L'ADEEO (Association de Défense de l'Environnement et du cadre de vie de l'Epi d'Or) n'est ni politique, ni confessionnelle, ni philosophique.

**Assemblée Générale de l'Association de défense de l'Environnement de
l'Epi d'Or du 15 février 2018**

POUVOIR

*Je soussigné (e) N° d'adhérent 2017.....
domicilié (e) à.....
donne pouvoir à N° d'adhérent 2017.....
domicilié (e) à.....*

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association à Saint Cyr l'Ecole, en conséquence de quoi, voter en mon nom sur toute résolution à l'ordre du jour, faire toute déclaration, signer toute feuille de présence et plus généralement faire le nécessaire.

Fait à le
Signature précédée de la mention manuscrite
« **Bon pour Pouvoir** »

ADEEO BP 24 – 78210 Saint Cyr l'Ecole cedex

<http://adeeo.free.fr>

adeeo@free.fr



BULLETIN D'ADHESION ADEEO 2018

NOM :----- Prénom :-----

Adresse : -----

Téléphone : ----- e-mail :-----

COTISATION : 8 Euros Nouvelle Adhésion ou Renouvellement

Signature :

ADEEO BP 24 - 78210 Saint Cyr l'Ecole cedex

<http://adeeo.free.fr>

adeeo@free.fr